

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration réuni le jeudi 2 avril 2026

Heure de début de séance : 18H05

Heure de fin de séance : 20H00

Président de séance	Mme Carole HASSLAUER	Chef d'établissement
Secrétaire de séance	M. Pierre CROS	Enseignant

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 20 présents à l'ouverture de la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du PV du CA du 16 février 2026
3. Contrats et conventions
4. Compte financier
5. Questions diverses

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

1. DÉSIGNATION DU SECRETAIRE DE SÉANCE.

Nom - Prénom, Qualité : CROS, Pierre, enseignant

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
-----------------------	-----------	------------	----------------

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PV DU CA PRECEDENT du 16 février 2026

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
-----------------------	-----------	------------	----------------

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. CONTRATS et CONVENTIONS.

- Partenariat entre le lycée et l'association de bénévoles météorologues Météo-Béziers : pour sensibiliser nos élèves à cette discipline dans leur Parcours-Orientation. Coût de l'intervenant : 99,82€.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
-----------------------	-----------	------------	----------------

La convention est adoptée à l'unanimité

- DBM

Pour information, des ajustements ont du être faits dans l'exercice 2025, ainsi que des modifications sur le budget 2026 (OFAJ, subvention Région...)

■ COFI 2025

- Précisions données sur le Bilan patrimonial 2025 du lycée (2049,38 pour l'achat d'un incubateur)
- Montant net des immobilisations = 39 636.58 euros sur une valeur initiale de 676 580.18 euros, cela signifie que la quasi-totalité des biens immobilisés de l'établissement est déjà amortie.

4. COMPTE FINANCIER.

Présenté par M. le Secrétaire Général à l'aide d'un diaporama explicatif et récapitulatif.

■ Examen du Compte financier

- Définition du CF : arrêté de dépenses et recettes nettes sur l'exercice 2025, par rapport au Budget 2025 adopté en CA fin 2024.
- Principes du CF avec rappel de textes officiels

■ Indicateurs de l'établissement

- Résultat de l'exercice 2025 négatif de -34478,63€, à relativiser par rapport aux diverses subventions et prélèvements sur Fonds de réserve effectués précédemment.

Question des parents à propos de déficits et des bénéfices, notamment touchant le Service de Restauration et d'Hébergement, qui occupe la moitié du budget.

Les parents demandent si le lycée va augmenter les tarifs. La réponse indique que les tarifs sont fixés uniquement par la Région:

- Fonds de roulement = 136842,19€ (auxquels ont été retirés les 34478,63€ de déficit 2025). Il est confortable, mais en baisse depuis 4 ans
- « Jours de fonctionnement » = 49,52 jours
- La marge d'autonomie financière de l'établissement est supérieure à 30 jours, donc plutôt confortable. Précisons qu'un FDR trop important peut faire baisser la dotation régionale.

Question des parents sur la hausse des prix de l'énergie. La Région subvient aux besoins si nécessaire.

- Trésorerie de l'établissement = 370 861,38€ (=134,21 jours) ; elle est supérieure à 60 jours donc considérée comme saine. La trésorerie représente les fonds disponibles permettant de faire face aux dépenses immédiates. Conclusion : le lycée Dr-Lacroix a suffisamment de recettes pour éponger les dépenses quotidiennes, malgré un SRH structurellement déficitaire ainsi qu'un bilan déficitaire. Les indicateurs sont globalement positifs pour affronter 2026.

Question des enseignants en cas de « coup dur financier » : l'appui de la Région sera nécessaire

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
-----------------------	-----------	------------	----------------

Le budget est adopté à l'unanimité

■ Affectation du résultat du Compte Financier de l'exercice 2025 sur le compte de réserve unique de l'établissement

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
-----------------------	-----------	------------	----------------

L'affectation du résultat du CF 2025 sur le compte de réserve unique de l'établissement est adoptée à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES.

- **Informations établissement.** Mme la Provisoire insiste sur le dynamisme du lycée Dr-Lacroix et le prouve en commentant un tableau récapitulatif des nombreuses actions menées en mars-avril 2026.

Question des parents sur la classe de Prépa 2nde et sur sa prochaine disparition. Réponse de la Direction : on va donc revenir au système antérieur à la création de ce dispositif. Des explications détaillées sont données.

■ **Questions des parents.** De nombreuses demandes d'explications concernent :

- Le questionnaire Harcèlement : quels résultats ? Mme la CPE commente avec des chiffres à l'appui : seulement 25% des élèves du lycée ont répondu (les autres ne se sentent-ils pas concernés ?). Parmi les exprimés :
- $\frac{3}{4}$ des élèves ne se sentent pas concernés...
- environ 15% des élèves sont touchés ici par le harcèlement : soit « souvent » ou soit « très souvent », c'est peu mais suffisamment pour que des mesures soient prises.
- 86% ne demandent pas d'aide, mais il faudra travailler sur ces cas-là.

Une enseignante précise qu'aborder ce problème en classe (en AP) s'avère positif et utile, mais le débat est difficile à gérer collectivement. Cependant les enseignants ne sont pas psychologues et ne sont pas formés pour cela.

- La programmation pour les derniers Conseils de classe : semaine du 1^{er} au 4 juin 2026
- Une demande d'accès aux tableaux des moyennes des élèves avec noms des professeurs. La Direction et les enseignants refusent en précisant qu'une présentation (tour de table) sera faite désormais avant chaque conseil de classe.
- Une demande d'accès aux Graphiques des notes sur Pronote : M. le Proviseur-Adjoint va essayer de débloquent l'application.
- Les coefficients des devoirs (le coeff.3 est trop élevé). Les enseignants expliquent l'intérêt de réguler de 1 à 3 les coefficients en fonction du type d'évaluation et de sa durée, ceci dans l'intérêt des élèves et dans l'objectif de mieux les confronter à la réalité de l'examen (parfois coeff.16 !), et en fonction aussi des obligations ministérielles. Tout cela est précisé dans le Projet d'Evaluation de l'établissement.
- Les nombreux abandons de l'EDS Maths. La Direction prouve par des chiffres que les abandons sont environ 50%, ce qui reste cohérent. A propos des conséquences sur Parcoursup : il est précisé que chaque élève reste personnellement responsable de sa stratégie de choix dans son parcours d'Orientation. Conserver les Maths n'est pas toujours utile, certains préfèrent conserver les Maths complémentaires.
- La hausse des rapports d'incident (Travail et Conduite). La Direction valide en effet ce constat alarmant et s'inquiète de comportements totalement irresponsables de certains élèves issus surtout du niveau de 2^{nde}. L'objectif est d'y mettre un frein et de ne rien laisser passer après étude cas par cas, via les commissions éducatives et les conseils de discipline.
- Les repas végétariens au 2^{ème} service à la cantine : La Direction précise qu'il y en a autant à la fin qu'au début des services.
- La possibilité que des représentants parents puissent manger à la cantine : la Direction précise que cela sera fait lors d'une invitation à la rentrée de septembre.
- L'isolation thermique du lycée : la Direction précise qu'il est impossible de climatiser les salles de cours. Une demande d'isolation par l'extérieur a été faite. La Région reste maître des décisions. Les enseignants indiquent qu'il serait très logique et utile de placer les épreuves d'examen les matins, et pas l'après-midi.
- La saleté des toilettes : la question est hélas récurrente. L'intendance et les agents expliquent que le nettoyage est effectué 2 fois par jour, et que malgré cela, des actes d'incivilité irresponsables (détails précisés) dégradent constamment de nombreuses toilettes. Une poignée d'élèves vandalisent les installations. Cela oblige certaines fermetures ponctuelles pour travaux.
- L'ajout de porte-manteaux dans les toilettes : c'est prévu, l'installation va se faire peu à peu.
- Le rattrapage des cours d'EDS suite à la sortie CAV : oui c'est prévu le mercredi 15 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le secrétaire de séance



La Présidente du Conseil d'Administration

